



**Résumé citoyen
2021**

Programme de coopération Interreg France-Suisse 2014-2020

Résumé à l'intention des citoyens

Le programme européen Interreg France-Suisse accompagne les initiatives locales dans une démarche de coopération. Ce soutien permet d'inciter les porteurs à coopérer dans une logique transfrontalière. Les projets transfrontaliers sélectionnés impliquent à minima un partenaire français et un partenaire suisse.

Côté français, c'est le Fonds européen de développement régional (FEDER) qui intervient dans le financement du projet. Côté suisse, ce sont des crédits fédéraux et/ou cantonaux qui interviennent dans le financement du projet.

Le programme Interreg France-Suisse est ainsi doté de 65,9 millions d'euros de FEDER et de 50 millions de francs suisses de fonds Interreg suisses fédéraux et cantonaux. Ces fonds sont complétés par des cofinancements publics et privés français et suisses, ainsi qu'une part d'autofinancement apportée par les porteurs de projet.

La gouvernance du programme est partenariale, associant aux côtés de l'Autorité de gestion (Région Bourgogne-Franche-Comté) et de la Coordination régionale Interreg suisse, 2 préfectures de Régions (Région Auvergne-Rhône-Alpes et Région Bourgogne Franche-Comté), 5 départements français (l'Ain, le Doubs, la Haute Savoie, le Jura et le Territoire de Belfort) et 7 cantons suisses (Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud) qui concourent à la bonne mise en œuvre du programme.

Le programme Interreg France-Suisse a soutenu **123** projets au cours de la période de programmation 2014-2020 dont :



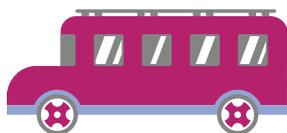
52 projets

en faveur de la recherche et de l'innovation.



42 projets

dans le domaine de la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.



13 projets

répondant au besoin de développement du transport durable.



16 projets

pour le développement de l'emploi et la mobilité de la main-d'œuvre.

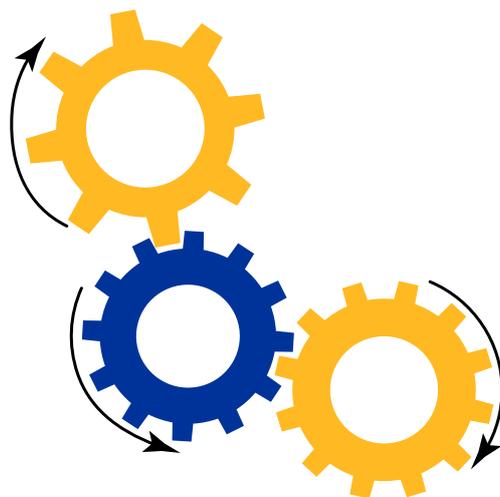
Au total près de 67 M€ de fonds européens (FEDER) et 53 MCHF de contributions fédérales et cantonales ont été programmés.

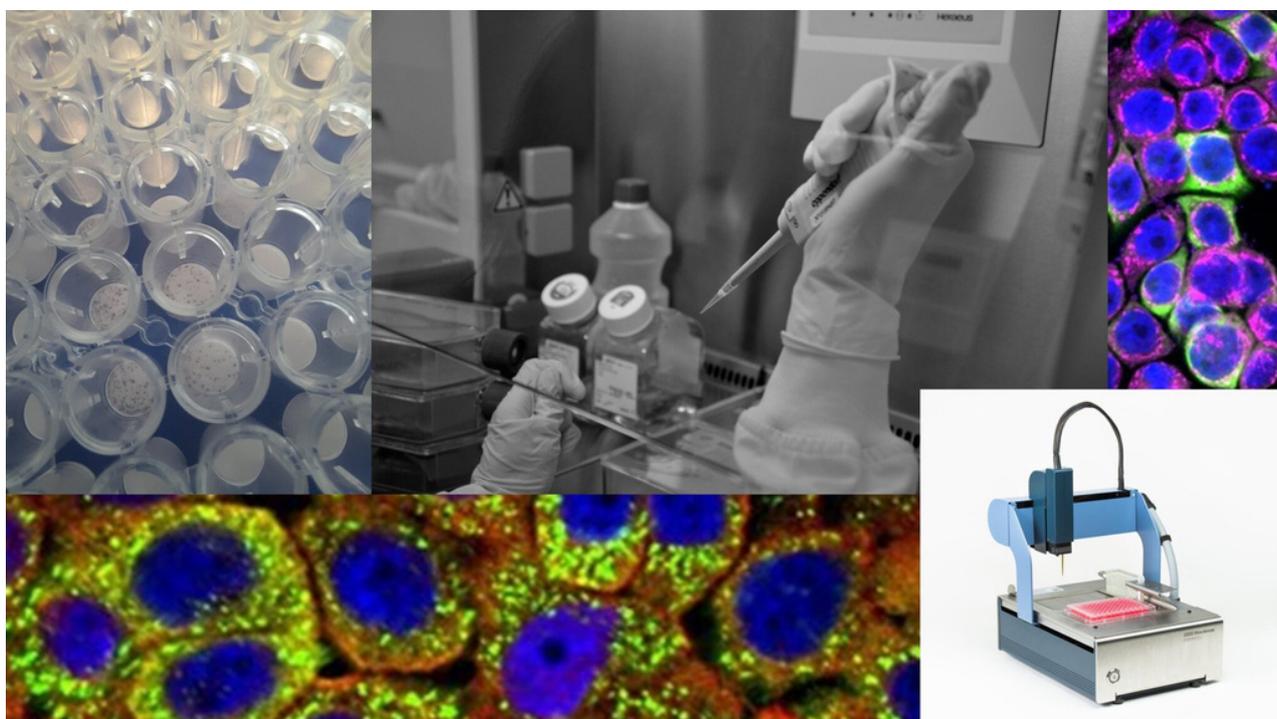
Focus sur des projets programmés

Les projets soutenus par le programme de coopération territoriale franco-suisse couvrent les 4 thématiques suivantes :

Axe 1 – Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants

Le programme Interreg vise ainsi à rapprocher les différents acteurs de la recherche et de l'innovation (chercheurs, chefs d'entreprises, structures d'accompagnement). Il permet aussi d'investir et de mutualiser des équipements et des outils de recherche transfrontaliers et d'encourager les innovations débouchant sur des produits et des solutions dans les domaines d'excellence du territoire.





PLATEFORME R-TIC

Parmi les projets programmés, le projet Plateforme R-TIC, mené par les Centres Hospitaliers de Besançon (FR) et de Lausanne (CH), a pour objectif de mettre en place une plateforme d'évaluation préclinique d'immunothérapie des cancers. Grâce à l'expertise en recherche clinique des partenaires du projet, de nouvelles stratégies d'immunothérapie innovantes seront développées, principalement basées sur des approches de vaccination thérapeutique favorisant l'induction d'une réponse immunitaire structurée et sur des approches de transfert adoptif de lymphocytes T génétiquement modifiés.

Coût total du projet : 1 220 277 € – FEDER* : 444 003 € – Fonds fédéraux : 149 288 CHF – Fonds cantonaux : 356 711 CHF

Axe 2 – Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel

Le programme de coopération territoriale franco-suisse vise à exploiter les opportunités liées au patrimoine : valoriser les sites, les activités, les richesses patrimoniales et l'offre culturelle, à développer l'espace transfrontalier de manière durable dans l'optique de préserver et restaurer les écosystèmes et prendre en compte le développement durable dans les projets d'aménagement du territoire.

ARC HORLOGER

Le projet Arc Horloger fait partie des projets soutenus dans cette thématique. Porté par Grand Besançon Métropole et arcjurassien.ch, le projet a pour l'objectif de coordonner et pérenniser la transmission et la promotion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art. Il vise à accompagner la candidature commune de la Suisse et la France, déposée en 2019, pour l'inscription du savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Coût total du projet : 669 331 € - FEDER : 169 156 € - Fonds fédéraux : 198 875 CHF - Fonds cantonaux : 203 790 CHF



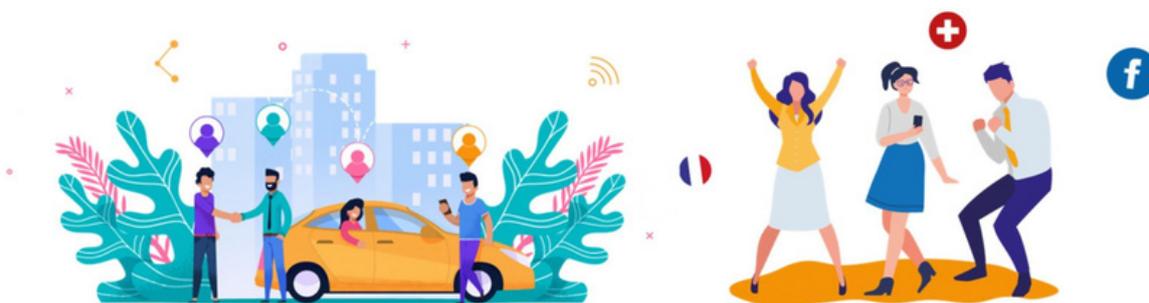
© Emmanuel EME, Ville de Besançon



© Vincent Jaton - ETVJ

Axe 3 – Encourager le transport durable

Développer et améliorer l'offre des moyens de transport durables pour les déplacements transfrontaliers, augmenter l'efficacité du transport ferroviaire transfrontalier à travers des actions de modernisation et de sécurisation, tels sont les objectifs que poursuit le programme Interreg avec cet axe de programmation.



LEMCOV

Parmi les projets soutenus par le programme Interreg, LEMCOV est un projet qui œuvre en faveur du covoiturage et de la mobilité autour du bassin lémanique. LEMCOV vise à développer et promouvoir la pratique du covoiturage auprès des habitants et travailleurs du bassin lémanique en construisant une stratégie globale, en proposant des infrastructures adaptées et en communiquant activement sur cette forme de trajet partagé. Le projet s'appuie notamment sur la plateforme digitale Covoiturage-leman.org, qui regroupe les outils, initiatives et bons plans pour faciliter l'organisation de covoitages réguliers ou occasionnels.

Le projet est porté par le GLCT (groupement local de coopération transfrontalière) des Transports Publics Transfrontaliers France et le GLCT des Transports Publics Transfrontaliers Suisse.

Coût total du projet : 886 987 € – FEDER : 296 640 € – Fonds fédéraux : 207 503 CHF – Fonds cantonaux : 207 502 CHF

Axe 4 – Favoriser l’emploi et accompagner la mobilité de la main d’œuvre

Le programme Interreg encourage le développement des services de proximité favorisant l’activité économique notamment ceux impliquant la mise en œuvre de Technologie de l’Information et de la Communication (TIC). Il favorise également la mise en œuvre des actions permettant d’améliorer la lisibilité du marché du travail et d’en renforcer l’accès.

F3AI – Entre2prises

Le projet F3Ai – Entre2prises vise à développer l’archivage audiovisuel et à contribuer à l’attractivité du secteur industriel du territoire transfrontalier, en s’appuyant sur le label « territoires d’industrie » côté France et sur le secteur industriel genevois côté Suisse. Le patrimoine audiovisuel ainsi constitué et exploité devient un véritable outil pour les entreprises mais également pour le territoire.

Les chefs de file du projet sont la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l’Ain (FR) et la Fondation Autrefois Genève (CH).

Coût total du projet : 982 048 € – FEDER : 378 750 € – Fonds fédéraux : 120 000 CHF – Fonds cantonaux : 85 000 CHF

